L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBERT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 15 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:

HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:

FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Fédéral.
ISAIAH GARRETT, de Ouest Mêlé.

Remplaçants:
JAMES F. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. R. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel	A. SAMOLA.
2me " "	M. S. BRADY.
3me " "	A. S. HERRON.
4me " "	A. DeBLANC.
5me " "	R. D. COLEMAN

Remplaçants:

1er District Congressionnel	T. F. SHERBURNE.
2me " "	GEO. W. RACE.
3me " "	J. H. KENNARD.
4me " "	C. H. CULLEN.
5me " "	W. F. BLACKMAN.
6me " "	J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi,—un terrain situé dans le Premier District, dans l'Ile bordé par les rues du Commerce, l'Avenir, Tchoupitoulas et Gitod, face à la rue Sixième.

Par E. Roger & Co à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de la Vieille Levée, vente sans réserve,—de marchandises sèches, étrangères et américaines.

Par Eugène Torras, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi,—la grande Liste, avec ses agrès, approuvés, &c. Et à 5 heures P. M. au Vieux Bassin, au Gué de la rue Toulouse, le sloop Anna Sofia.

Par B. Gonsoulin, à 11 heures du matin, l'ameublement de chambre de la Maîtrise et de la rue Bienville,—la vente de Bernard Foret, consistant en 25 vaches laitières, au taureau, 2 chevaux, 1 chariotte à lait et harnachement, &c. &c. &c.

Par Montgomery, Bree & Co, à leur salle d'encan rue du Canal, à 11 heures,—un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et aux ventes de Pierre rue Dorsière, dépouts chemises appartenant à de Lanture, beaux meubles en acajou, tapis, matelas, &c.

Par R. Guinault, au No 160 de la rue de Bassin, près de Pierre—grand orgue d'église, linge de corps, outils, melodium, &c.

Par Hale, Bickham & Co, au No 17 de la rue de Chartres—marchandises sèches, bandelettes, linge de chemises.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises sèches.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 39 de la rue de Chartres—vêtements homme, souliers et bottes, &c. &c. 42 lots habillements de saison.

Achetez, vos composées et chocolats chez M. Erdent Turpin, 39 et Vieille-Levée.

ATTENTION

Terrain de valeur à l'encan par le Shérif:

Nous appelons l'attention publique à la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'un terrain de valeur située rue du Commerce, entre celles Lafayette et Gitod, Premier District.

Pour le détail, voir aux annonces.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques est INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

La Convention Démocratique.

Le comité central démocratique a invité toutes les paroisses de l'Etat à nommer des délégués à une convention qui se tiendra à la Nouvelle-Orléans le 3 septembre courant. L'importance de ces nominations n'échappera à personne, car le choix des électeurs présidentiels qui n'est qu'une simple formalité, ne devra plus dans le seul objet des travaux de cette assemblée, attendu que il est de plus en plus évident que un pareil dérangement dans toutes les paroisses, pour une bagatelle que le comité central pouvait faire tout aussi bien que la convention. C'est donc en vue du second objet de la réunion "de consulter sur les intérêts du parti démocrate" que nous attachons de l'importance au choix des délégués.

La dernière convention démocratique a fait preuve d'une si étrange inexpérience, pour ne pas dire davantage, qu'il est à désirer que la prochaine soit composée d'hommes plus sérieux et plus sensés. C'est certainement au refus qu'a fait cette convention de nommer des candidats, malgré toutes nos instances, qu'a été due la défaite du parti dans les élections. Si les démocrates, sans concert d'action, sans organisation, ont pu élire 45 représentants sur 101, et 16 sénateurs sur 36, il est permis d'affirmer qu'avec une organisation établie, une entente préalable qui eut dirigé tous les efforts vers le même but, ils eussent emporté les élections d'Etat et les élections locales sur presque toute la ligne.

Les travaux de la dernière convention ont été conduits avec tant de précipitation et de confusion, que la liste des électeurs présidentiels a été formée, sans qu'on se fût assuré de l'éligibilité des candidats ou de leur acceptation. De là la nécessité de remplacer plusieurs des noms placés sur la liste. On sait que les fonctions d'électeur présidentiel sont des fonctions fédérales. Il faut par conséquent que les candidats remplissent les conditions d'éligibilité qui sont exigées pour être, par exemple, membre de Congrès. Il faut qu'ils puissent prêter le serment requis des fonctionnaires fédéraux. On ne saurait donc apporter trop de circonspection dans le choix des électeurs, afin d'éviter que leurs votes ne soient annulés pour cause d'inéligibilité. C'est, néanmoins, relativement une chose facile que de trouver quelques noms contre lesquels aucune objection ne puisse être soulevée, cela n'exige de la part des délégués qu'un peu d'attention.

Mais les autres questions qui seront soumises à l'examen de la convention seront une tâche plus difficile et plus délicate, et c'est pour cela que nous désirons voir le parti conservateur représenté dans cette assemblée par des hommes qui soient non seulement de bons patriotes mais qui encore jouissent d'une certaine réputation, sous le rapport de l'intelligence, de la sagacité politique, et qui unissent la fermeté à la prudence.

Nous n'avons pas la prétention de tracer ici le programme de ces questions, mais parmi celles qui se présentent tout naturellement à l'esprit, nous citerons celle qui a trait à l'argent, relativement aux serments à prêter. Les mesures pratiques pour assurer le recouvrement du plus grand nombre possible de conscrits seront du ressort d'un comité exécutif central et des comités de paroisse. Mais il sera utile que la Convention adresse aux démocrates des recommandations générales sur les serments à prêter. Le prestation d'un serment de palinodie qui peut être considéré comme humiliante, dans un cas isolé, n'a plus le même caractère si elle est résolue comme mesure générale et unanime, non seulement dans un intérêt de parti, mais dans l'intérêt de la société tout entière. Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet des serments au moment où la Convention sera sur le point de se réunir, mais nous engageons les délégués dès qu'ils seront nommés à étudier à l'avance les différentes faces de la question.

Un autre sujet non moins grave et non moins important est celui du paiement des taxes.

La majorité radicale de la Législature abusa tellement de son pouvoir pour porter atteinte aux libertés et à la fortune du peuple de cet Etat qu'il peut arriver un moment où il sera nécessaire d'opposer une digue à ces mesures rétrogrades et liberticides. Un des moyens les plus puissants de résistance, en pareil cas, est le refus de l'impôt; mais pour que ce moyen soit efficace, il faut qu'il soit adopté unanimement par les contribuables. La convention fournira aux délégués des diverses paroisses l'occasion d'exprimer leur vœu sur ce sujet et d'examiner les différentes éventualités qui pourraient justifier le recours au refus de l'impôt, ressource d'un peuple opprimé et dépouillé par un gouvernement inique.

Il y a bien d'autres sujets qui peuvent donner matière à discussion dans la convention, mais nous en avons dit assez pour faire comprendre aux conservateurs l'importance de veiller à ce que cette assemblée ne se compose pas uniquement de derviches hurlés ou de politiciens sans consistance. Nous engageons donc tous les démocrates de la ville à se faire inscrire aux clubs réguliers de leurs wards respectifs, inscription qui est indispensable à leur admission aux assemblées préparatoires qui auront à nommer les délégués de la paroisse d'Orléans. Les présidents des clubs irréguliers feront bien d'appeler l'attention des membres de leur organisation sur cette formalité. Les élections devront avoir lieu sur une convocation spéciale du comité de paroisse.

CONVOCATION DE CLUB.—Les membres du CRESCENT MOUNTED CLUB sont convoqués à un meeting régulier qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie. La plus grande ponctualité est requise attendu que des affaires de la plus haute importance seront traitées dans cette réunion. Voir aux annonces la notice du président Sam Henderson.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu une malle d'Europe allant jusqu'au 38 août.

Les journaux de Paris du 25 publient la note suivante, émanant de la direction générale des postes:

Le paquebot-poste qui devait partir de Brest pour les Etats-Unis, le 29 de ce mois, ne quittera pas ce port qu'après l'arrivée des correspondances mises à la poste à Paris, en temps utile, pour être expédiées par le train poste qui partira le 30, à sept heures trente minutes du matin, de la gare Montparnasse.

C'est le lundi 25 août que s'est ouverte, dans toute l'étendue de l'empire, la session annuelle des conseils généraux.

On prête ce mot à l'un des plus grands personnages politiques de l'empire français:

"L'automne de 1868, dit-il, sera un printemps, un renouveau politique."

Une circulaire du ministre de l'intérieur invite les préfets à informer officiellement les conseils départementaux de l'ajournement à l'an prochain des élections générales.

Les préfets du Var, de la Nièvre et de la Moselle, et le sous-préfet de Toulon, ont été mandés par dépêche télégraphique à Paris afin de s'entendre, avec M. de Saint-Paul, sur le choix à faire, par le gouvernement, des candidats à présenter comme successeurs à MM. de Geiger, de Montgoyeux et de Kervégan.

La France prétend que le choix de M. de la Gueronnière comme ministre de France à Bruxelles implique une sincère amitié entre la France et la Belgique, amitié que rien ne saurait maintenant affaiblir ou changer.

On lit dans l'*International*:

Nous rappelons, pour la confirmer, l'information que nous avons donnée il y a quelques jours déjà, et d'après laquelle le prince Gortchakoff, d'ordre formel du czar, adresserait une note à toutes les puissances, pour arriver à un congrès ou à une délibération générale.

Le *Moniteur* publie un nouveau rapport du ministre des finances sur les résultats définitifs de l'emprunt de 2 milliards. Ce document confirme pleinement les données du rapport précédemment, et propose diverses mesures relatives à la répartition. Il est revêtu de l'approbation de l'empereur.

Le total des souscriptions se trouve officiellement arrêté à 6,000,000,410 fr. de rente, représentant un capital de 2 milliards de quinze milliards; c'est à dire trente-quatre fois le capital demandé par le gouvernement.

Sur ce chiffre général un sixième a été souscrit par les diverses banques et par entreprises à Paris. Mais, dans le relevé des petites coupures de 5 fr. de rente, les départements figurent pour près de trois quarts 320,004 souscripteurs y ont pris 72,002,000 fr. de rente, sur les 3,500,100 fr auxquels s'élève ce chapitre spécial de la souscription.

Ce dernier résultat, n'est pas le moins digne de remarque. Il réfute une assertion qui avait cherché à répandre et d'après laquelle les petites coupures auraient été principalement l'objet de souscriptions factices, organisées à Paris dans un but de spéculation. Les chiffres démontrent, au contraire, l'empressement réel des petits capitaux, dans toutes les parties du pays.

Quand de ces observations on rapproche cette autre, que l'ensemble des versements provisoires effectués en souscriptions dépassera 1,0 milliards, il ne reste plus rien des raisonnements captieux par lesquels certains journaux étrangers ont cherché à amoindrir la portée de cette imposante manifestation, qui atteste à la fois et avec éclat qu'il existe la richesse de la France et la confiance qu'inspire son crédit public.

Aussi le *Moniteur* est il pleinement fondé à dire, avec un légitime orgueil, en terminant son rapport:

"Sans aucun doute, ces résultats ne prouvent pas que nos ressources soient inépuisables; mais ils attestent leur immense étendue, et tout bon citoyen doit y voir avec satisfaction le moyen le plus efficace de garantir la paix et de la rendre féconde."

On a remis à l'empereur Napoléon III la pétition des habitants du Havre demandant à S. M. de vouloir bien venir visiter leur Exposition Maritime Internationale.

Cette pétition est couverte de plus de 40,000 signatures.

Le départ de l'empereur pour le camp de Châlons est fixé au 30 août; son séjour au milieu des troupes ne se prolongera pas de la longue durée. On parle d'intéressantes expériences qui seront faites pendant ce temps; expériences d'artillerie, perfectionnement de Chassepot, bombes nouvelles.

Un journal de Toulouse, l'*Echo de Provence*, annonce que la visite de l'empereur est attendue au camp de Lannemezan. Il s'y rendrait dans les premiers jours de septembre, en allant à Biarritz.

Lord Stanley, enquittant Paris, a déclaré à M. de Monalivet *qu'il n'adjurerait la lapsers, s'il le fallait, pour maintenir la paix*, phrase, dit-on, fort commentée à Fontainebleau.

Un est plus honorable Ruben White, dit-on, a jamais menacé. Le *Siècle*, lui même, reconnaît que les rumeurs belliqueuses paraissent aussi dénuées de fondement. Une nouvelle intrigue prussienne s'organise. La question de Luxembourg va être portée sur un autre terrain. Cette fois, il ne suffit pas seulement d'élever une forteresse prussienne de sorte de base d'opérations dans une guerre d'invasion dirigée au cœur de la France; il s'agit de franchir le Main et de livrer l'Allemagne du Sud à la Prusse.

Les Hadois n'aimeraient pas les Prussiens; mais le gouvernement de Carlsruhe est inféodé à cette de Berlin. Selon les instructions qu'il a reçues du roi Guillaume, le grand-duc de Bade demande que les Etats du Sud bâtissent une forteresse destinée à remplacer Landau.

La France donnera un prêtera de l'argent, s'il le faut. Elle a trop intérêt à mettre le pied sur la Bavière rhénane.

Il y a la un danger pour l'Allemagne, il y a un danger pour la France. La France ne peut se laisser envelopper d'un réseau de forteresses, de garnisons prussiennes prêtes sur sa frontière, et dont chacune serait toujours prête à devenir le centre d'une armée d'invasion.

Depuis que la grande association démocrate allemande est entièrement constituée, par la récente entrée dans le Zollverein des deux grands duchés de Mecklembourg et de la ville libre de Lubeck, cette association réunit, dans un territoire de forme parfaitement arrondie, une population de plus de 38 millions et demi d'âmes, dont plus de 30 millions appartiennent à la Confédération du Nord.

En Angleterre, on est fort occupé de dresser les listes électorales pour servir de base aux élections prochaines. Les opérations n'étant pas terminées partout, on ne peut avoir encore une idée bien nette du résultat de l'extension du suffrage. Les limites des conscriptions ont été changées d'ailleurs, et la comparaison avec les listes antérieures n'est pas facile. Mais sur quel que point ont déjà se rendre un compte. Ainsi, à Birmingham, le corps électoral se composait de 11,000 électeurs: il y en a aujourd'hui 12,000. A Liverpool, 23,000 actuellement, au lieu de 22,000. A Glasgow, 40,000 au lieu de 16,000. Dans plusieurs autres villes le nombre est doublé seulement. Mais on peut voir par là l'énorme accroissement que prendra le corps électoral. Les calculs de M. Disraeli n'ont pas tourné au fait et se trouveront un peu déranges.

Les journaux de Londres sont unanimes pour révoquer en doute le projet d'attentat contre la reine Victoria, dont a parlé une lettre de Lucerne adressée au *Gazette de Spenser*. L'*Express* publie, d'ailleurs, la note suivante, qui peut être considérée comme démentant officiellement la nouvelle

"Nous sommes heureux d'annoncer d'office qu'à notre connaissance, à Home, le Foreign Office a reçu aucune nouvelle qui est rapport au prétendu projet d'assassinat dirigé contre la reine, à Lucerne. Il n'a l'arrestation d'aucun individu prévenu de manœuvres criminelles contre la reine. Nous avons des raisons de croire que le Home Office se trouve aussi dans les mêmes conditions de témoignage négatif par rapport à ce bruit inquiétant."

Il résulte d'une lettre adressée au maire de Birmingham, au nom du ministre secrétaire d'Etat pour les affaires intérieures, et que nous trouvons dans l'*Evening News*, que les lettres de convocation pour les élections générales seront à très probablement publiées au commencement de novembre.

La *Correspondance italienne* contient, sous la date du 18 août, la rectification suivante:

La *Riforma* a parlé, d'après les informations qu'elle a reçues de son correspondant de Paris, d'une conversation entre lord Stanley et le maire de Monstier. Elle a affirmé que lord Stanley avait fortement insisté pour l'évacuation totale du territoire pontifical par les troupes françaises, et a formulé contre le gouvernement italien le grief d'avoir pris la voie détournée de Londres pour faire parvenir au cabinet des Tuileries l'expression de ses vœux et de ses droits.

Nous ignorons ce qui peut s'être passé entre le ministre des affaires étrangères de France et d'Angleterre à l'occasion de leur entrevue; mais nous sommes en mesure de déclarer que le récit de la feuille florentine, en ce qui concerne le gouvernement italien, est dénué de tout fondement.

Le *Wanderer* reçoit de Pesth la nouvelle qu'on a découvert dans cette ville et déjoué à temps un complot visant le vie de M. Deak, l'éminent patriote hongrois.

Un autre incident qui peut prendre des proportions sérieuses se produit en ce moment en Autriche.

Les évêques autrichiens de Linz et de Brunn s'opposent ouvertement à l'exécution des nouvelles lois confessionnelles. Ils ont refusé la remise aux autorités civiles des actes concernant les mariages. Le ministre les a mis en demeure de exécuter dans la quinzaine. On attend avec impatience l'issue du conflit.

SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX EN FRANCE. — Nous lisons dans un journal de Paris:

La session des conseils généraux a été ouverte hier dans tous les départements de l'Empire.

Les dépêches télégraphiques parvenues aujourd'hui à Paris constatent l'excellent esprit dont les membres de ces conseils sont généralement animés.

Les préfets, dans leurs discours d'ouverture, se sont attachés à développer et à expliquer les principes établis par la nouvelle législation sur les conseils généraux et à tracer le cadre purement administratif dans lequel devront se renfermer leurs délibérations.

L'ouverture du conseil général de la Côte-d'Or, M. le maréchal ministre de la maison de l'Empereur, après avoir constaté que l'année a été bonne pour la Côte d'Or comme pour la plus grande partie de la France, et que les récoltes de toute nature y ont été satisfaisantes dans leur ensemble, a ajouté:

Cette abondance est d'autant plus appréciable qu'elle se produit au milieu des circonstances les plus rassurantes. L'empereur disait, tout récemment encore, que la paix ne devait pas être troublée, et que tout indiquait qu'elle serait durable. Qui, messieurs, l'abondance dans la paix, mais dans une paix qui ne coûte rien à son patriotisme, voilà en deux mots la situation de notre pays!

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE — 14 Septembre.

THERMOMÈTRE DE C. DENAMEL, OPTICIEN, No 111, rue de Canal.

Ci-devant enseigne Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78 degrés
Midi	81 "
3 heures P. M.	82 "
6 heures P. M.	80 "

La Chambre ayant repris sa session se trouve sans *quorum* pour adopter cette monstrueuse mesure et est obligée de s'ajourner.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Affaires du Tennessee.

Lettre de Schofield au général Thomas.

Confirmation des nouvelles sur le tremblement de terre.

Les Elections du Maine.

Résultat favorable aux Républicains.

Extrait du discours de Chalons.

Nouvelles Européennes.

Pesth, 24—Les nouvelles d'un mouvement insurrectionnel en Bulgarie continuent à arriver, et les garnisons de la Transylvanie ont été renforcées.

Londres 14—La presse de cette ville commente sérieusement ces paroles de Napoléon dans son discours à Châlons: "Je ne dirai rien de plus, attendu que les feuilles publiques sont sûres de tirer des pronostics de guerre de mes paroles quelques modérées qu'elles soient.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11—Lavocat de district Courtney, l'avocat Binckley, et le secrétaire McCulloch sont tous allés voir le Président ajourd'hui relativement à l'enquête de New York. Il croit que le Président désire que Binckley condoule la poursuite. Bien que Courtney soutenu à ce que McCulloch use du ministère d'un avoca additionnel, il veut conduire néanmoins la poursuite jusqu'à ce qu'il ait plus longtemps de concert avec Binckley. Le résultat de l'entrevue n'a pas transpiré.

Le rapport de Hillyer au Président porte sévèrement sur les officiers de New York, y compris Courtney.

Les avis sur le tremblement de terre reçus au département de la Marine ont été devancés dans tous les détails essentiels.

Sherman demande un autre régiment de cavalerie pour combattre les Indiens.

Ketchum, collecteur pour Alabama, a reçu des instructions finales et part mercredi sur l'Océan Queen.

Département de la guerre, Washington, 11 septembre 1868.

Général Geo. H. Thomas, commandant du département de Cumberland.

Général, MM William H. Wolmer, F. A Hamilton et J. H. Agee, membres de comité nommé par la Législature du Tennessee, ont fait visite au Président, lui ont représenté la situation des affaires dans cet Etat et l'ont prié de prendre des mesures pour donner protection aux citoyens de cet Etat qui respectent la loi.

Une copie de la résolution sous laquelle le comité a été nommé et la copie d'une communication écrite du comité au Président, vous sont envoyées pour votre instruction. Vous direz, sans perdre de temps, quelle force en addition à celle qui est déjà sous vos ordres, il vous faudra pour être à même de donner toute assistance nécessaire aux autorités civiles du Tennessee pour l'exécution des lois, maintenir la paix et protéger les citoyens amis des lois dans cet Etat. Les instructions données précédemment par le gouvernement sont jugées suffisantes pour votre gouverne. Le but de ces instructions était de vous confier tout le pouvoir que les lois allouent, et c'est le désir du Président que vous l'exerciez dans les limites de votre autorité légitime et que vous ayez une pleine discrétion dans vos actes afin qu'en tout état de cause la paix puisse être maintenue.

Très respectueusement,

Votre obt. serviteur,

J. M. SCHOFIELD,
Secrétaire de la guerre.

Nouvelles diverses.

San Francisco, 14—Le steamer Idaho est arrivé d'Honolulu d'où il était parti le 29. Il rapporte qu'un ras de marée de 10 à 12 pieds de plus, attendu que les dommages à la Pine Sandwich, causant un dommage considérable.

New-York, 14—Le steamer Channcey est arrivé de Panama, apportant $100,000 en espèces.

Rio Janeiro, 24—Le ministère est résolu à refuser toute médiation et à poursuivre la guerre vigoureusement.

New York, 14.—Coton plat. Mid. 2 à 2 6.

Les Révolutions Français.

LETTRE DE FELIX PYAT.

Le Nord publie les deux lettres suivantes—

Je ne sais qui se rattachent à un incident dont nous avons en déjà occasion d'entretenir nos lecteurs

A M. le rédacteur du NORD.

Monsieur,

Toute la presse belge a reproduit l'arrêté de mise en accusation rendu contre deux journaux de Bruxelles pour avoir publié le manifeste français que la justice m'attribue malgré mes dénégations.

Vous m'obligerez donc beaucoup d'admettre dans votre journal la déclaration suivante qu'il importe de faire à M. le procureur général du royaume.

Votre dévoué confrère,

FÉLIX PYAT.

Londres, 18 août 1868.

A M. le procureur général, à Bruxelles.

Monsieur,

La justice belge me fait l'honneur de m'attribuer le manifeste révolutionnaire français daté, par une exception singulière, elle poursuit la publication dans deux seulement des nombreux journaux qui l'ont reproduit en Belgique.

Je ne saurais, monsieur, m'opposer à ce succès l'honneur, ou, si vous aimez mieux, cette indignité.

A la vérité comme à la justice, et pour la part de chacun dans l'affaire, je dois d'attester que je ne suis pas précisément l'auteur de ce manifeste. Je dois, si mon témoignage a le moindre prix, ajouter que je ne connaissais pas la place originale du comité central d'action de la commune révolutionnaire de Paris, avec droit d'amendement, comme le seule, et que, gardant scrupuleusement le fond. Ce que prouvent plusieurs lettres, trois au moins, dont voici les extraits aussi exacts qu'il se peut pour le greffe:

"Je ne suis pas du tout d'accord avec votre projet de manifeste. Veuillez le corriger, s'il y a lieu..... Bien recommandé de ne pas toucher au fond des choses. Nous pouvons différer de forme, mais le fond, non. Si vous trouvez qu'une expression ne soit pas assez énergique, veuillez la corriger. Vous êtes la plume du mouvement, je ne suis qu'un de ses ouvriers, et vous dire que vous nous nomme organisée. Le voyageur vous contera tout."

"..... Affichage et distribution, tout est prêt. Nous comptons par milliers. Nouvoyez vite l'épreuve. Tout nos amis réclament avec instance. C'est le bouclin actuel. Rien à attendre ni du Corps législatif, ni du Sénat, ni du Palais-Bourbon. Rochefort fait merveille, mais ne pourra pas tout faire que Rochefort.

"Quant à l'opposition académique, sarcastique, scientifique et soporifique, vieille France! n'en parlons pas pour la nouvelle. Il faut quelque chose de vigoureux, qui frappe fort et qui réveille. Tu les quines jouer, tu les quines bailler, un tocsin le plus révolutionnaire possible sur la politique intérieure. La masse est excellente et le bouge pas, faute d'être pousser. Renvoyez donc vite, on nous pisonne pour leur dire hâtons. Tout retard est funte. C'est une nouvelle campagne que nous commençons, disions nous dès le 4 septembre. Mais l'affaire est décidée avec une résolution immuable. En avant donc! Agitation et bruit, en attendant mieux."

Gaulois.—Vous avez été attaqué pour votre manifeste, avec acharnement, par les journaux monarchiens, principalement par le *Pays*. Oui fait chorus *Constitutionnel, Rendard, Patrie, Univers, Monde* (voir même *Ancêtre* et *Temps*, qui disent eux, que la pièce est apocryphe.) Les journaux officieux ne disent pas de même, mais insinuent que c'est un pétard inventé tel, que tout vient de Londres, et que par conséquent le peuple de Paris n'y est pour rien..... L'effet a été prodigieux..... Les mots étaient taplisés..... Le peuple a été émerveillé, en quelque sorte électrisé par ce manifeste. Les conversations se roulaient sur le dessus, comme à Fontaine bleau. De petits rassemblements se formaient aux endroits où il était placardé..... Récitant gravement, quand tout à coup l'*Etendard* déclare que le manifeste a été fait à Londres, et que le prétendu comité de la prétendue Commune n'existe que dans la peur de certaines imaginations.

Juges de ce coup de pompe sur le feu! Ayez donq l'obligeance de protester oui, d'affirmer au plus haut de votre voix que vous avez reçu ce manifeste de Paris, avec le droit de faire ce que vous avez fait, relouche et lecture. Peu vous importe à vous; votre talent et votre courage connus n'ont pas besoin de ce titre! Mais c'est de la plus haute importance pour notre parti, ete Toute la police est sur pied.....

Je n'accepte pas, monsieur, ce devant pas pouvoir plus loin, surtout jusqu'aux signatures, non éprouvée par l'éxil et la prison, la plupart ouvriers qui n'étient pas en maison de santé!

Si la conduite sonffle des hommes à des indécrétions qui n'ont d'excuse que leur nécessité, l'orgueil souffre autant de ne pas garder la responsabilité d'un acte que vous pouvez quel fier selon la loi Falder et s'un Français libre comme moi doit juger autrement. Mais devant des principes historiques qui prend l'affaire, à chacun selon ses œuvres!

Or, j'en ai dit assez et plus qu'il n'en faut pour rétablir le mérite des complicités à un juste valeur, pour prouver enfin à toute Thémis, quelle qu'elle soit, impériale ou royale, que si elle veut trouver les vrais coupables, les plus dignes, les seuls dignes de son giaive, elle doit les chercher, non à Londres ni à Bruxelles, mais à Paris!

J'ai bien l'honneur, monsieur, de vous saluer.

FELIX PYAT.

Londres, 18 août 1868.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 14 septembre.

Rien n'est venu, aujourd'hui, indiquer un changement sur le marché monétaire. Le demande d'escompte n'est que modérée et les capitaux sont abondants lorsqu'il s'agit de billets de premier ordre. Les taux, dans la rue, sont de 10 à 12 pour ce papier No 1 et 1 1/2 par mois le No 2 — les billets hypothécaires No 1 sont à 10 à 12 et le No 2 à 12 à 15.

Le change étranger a trouvé plus d'acheteurs, par suite des ventes du coton. Live a suivi les variations de Wall Street mais il était, à la cloture, aux cours de samedi soir. Les ventes de sterling comprennent 700 livres et 3,000 livres connaissement No 1 à 155 1/2, 1,000 livres à 155 1/4, 350 livres de banque à 157 et 1,000 livres de banquiers à 159 1/2 sur or.

Dans le change sur France, 40,000 francs strictement commerce No. 1, et 70,000 de banque ont nous avons eu déjà occasion d'entretenir nos lecteurs

A M. le rédacteur du NORD.

Monsieur,

Toute la presse belge a reproduit l'arrêté de mise en accusation rendu contre deux journaux de Bruxelles pour avoir publié le manifeste français que la justice m'attribue malgré mes dénégations.

Vous m'obligerez donc beaucoup d'admettre dans votre journal la déclaration suivante qu'il importe de faire à M. le procureur général du royaume.

Votre dévoué confrère,

FÉLIX PYAT.

Londres, 18 août 1868.

A M. le procureur général, à Bruxelles.

Monsieur,

La justice belge me fait l'honneur de m'attribuer le manifeste révolutionnaire français daté, par une exception singulière, elle poursuit la publication dans deux seulement des nombreux journaux qui l'ont reproduit en Belgique.

Je ne saurais, monsieur, m'opposer à ce succès l'honneur, ou, si vous aimez mieux, cette indignité.

A la vérité comme à la justice, et pour la part de chacun dans l'affaire, je dois d'attester que je ne suis pas précisément l'auteur de ce manifeste. Je dois, si mon témoignage a le moindre prix, ajouter que je ne connaissais pas la place originale du comité central d'action de la commune révolutionnaire de Paris, avec droit d'amendement comme la seule, et que, gardant scrupuleusement le fond. Ce que prouvent plusieurs lettres, trois au moins, dont voici les extraits aussi exacts qu'il se peut pour le greffe:

"Je ne suis pas du tout d'accord avec votre projet de manifeste. Veuillez le corriger, s'il y a lieu..... Bien recommandé de ne pas toucher au fond des choses. Nous pouvons différer de forme, mais le fond, non. Si vous trouvez qu'une expression ne soit pas assez énergique, veuillez la corriger. Vous êtes la plume du mouvement, je ne suis qu'un de ses ouvriers, et vous dire que vous nous nomme organisée. Le voyageur vous contera tout."

"..... Affichage et distribution, tout est prêt. Nous comptons par milliers. Nouvoyez vite l'épreuve. Tout nos amis réclament avec instance. C'est le bouclin actuel. Rien à attendre ni du Corps législatif, ni du Sénat, ni du Palais-Bourbon. Rochefort fait merveille, mais ne pourra pas tout faire que Rochefort.

"Quant à l'opposition académique, sarcastique, scientifique et soporifique, vieille France! n'en parlons pas pour la nouvelle. Il faut quelque chose de vigoureux, qui frappe fort et qui réveille. Tu les quines jouer, tu les quines bailler, un tocsin le plus révolutionnaire possible sur la politique intérieure. La masse est excellente et le bouge pas, faute d'être pousser. Renvoyez donc vite, on nous pisonne pour leur dire hâtons. Tout retard est funte. C'est une nouvelle campagne que nous commençons, disions nous dès le 4 septembre. Mais l'affaire est décidée avec une résolution immuable. En avant donc! Agitation et bruit, en attendant mieux."

Gaulois.—Vous avez été attaqué pour votre manifeste, avec acharnement, par les journaux monarchiens, principalement par le *Pays*. Oui fait chorus *Constitutionnel, Rendard, Patrie, Univers, Monde* (voir même *Ancêtre* et *Temps*, qui disent eux, que la pièce est apocryphe.) Les journaux officieux ne disent pas de même, mais insinuent que c'est un pétard inventé tel, que tout vient de Londres, et que par conséquent le peuple de Paris n'y est pour rien..... L'effet a été prodigieux..... Les mots étaient taplisés..... Le peuple a été émerveillé, en quelque sorte électrisé par ce manifeste. Les conversations se roulaient sur le dessus, comme à Fontaine bleau. De petits rassemblements se formaient aux endroits où il était placardé..... Récitant gravement, quand tout à coup l'*Etendard* déclare que le manifeste a été fait à Londres, et que le prétendu comité de la prétendue Commune n'existe que dans la peur de certaines imaginations.

Juges de ce coup de pompe sur le feu! Ayez donq l'obligeance de protester oui, d'affirmer au plus haut de votre voix que vous avez reçu ce manifeste de Paris, avec le droit de faire ce que vous avez fait, relouche et lecture. Peu vous importe à vous; votre talent et votre courage connus n'ont pas besoin de ce titre! Mais c'est de la plus haute importance pour notre parti, ete Toute la police est sur pied.....

Je n'accepte pas, monsieur, ce devant pas pouvoir plus loin, surtout jusqu'aux signatures, non éprouvée par l'éxil et la prison, la plupart ouvriers qui n'étient pas en maison de santé!

Si la conduite sonffle des hommes à des indécrétions qui n'ont d'excuse que leur nécessité, l'orgueil souffre autant de ne pas garder la responsabilité d'un acte que vous pouvez quel fier selon la loi Falder et s'un Français libre comme moi doit juger autrement. Mais devant des principes historiques qui prend l'affaire, à chacun selon ses œuvres!

Or, j'en ai dit assez et plus qu'il n'en faut pour rétablir le mérite des complicités à un juste valeur, pour prouver enfin à toute Thémis, quelle qu'elle soit, impériale ou royale, que si elle veut trouver les vrais coupables, les plus dignes, les seuls dignes de son giaive, elle doit les chercher, non à Londres ni à Bruxelles, mais à Paris!

J'ai bien l'honneur, monsieur, de vous saluer.

FELIX PYAT.

Londres, 18 août 1868.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 14 septembre.

Rien n'est venu, aujourd'hui, indiquer un changement sur le marché monétaire. Le demande d'escompte n'est que modérée et les capitaux sont abondants lorsqu'il s'agit de billets de premier ordre. Les taux, dans la rue, sont de 10 à 12 pour ce papier No 1 et 1 1/2 par mois le No 2 — les billets hypothécaires No 1 sont à 10 à 12 et le No 2 à 12 à 15.

Le change étranger a trouvé plus d'acheteurs, par suite des ventes du coton. Live a suivi les variations de Wall Street mais il était, à la cloture, aux cours de samedi soir. Les ventes de sterling comprennent 700 livres et 3,000 livres connaissement No 1 à 155 1/2, 1,000 livres à 155 1/4, 350 livres de banque à 157 et 1,000 livres de banquiers à 159 1/2 sur or.

Dans le change sur France, 40,000 francs strictement commerce No. 1, et 70,000 de banque ont changé 5 le mains à 3 63 3/4, 150,000 No. (50,000 et 100,000) à 3.65. Samedi, il n'est vendu, mais on n'a pas annoncé 100,000 francs, en usage de commerce No. 1, à 3 66 3/4.—Le sterling peut être coté à 155 à 155 1/2 le comptant No. 1 et clear et 156 à 156 1/2 et 157 le clearing de banque; le change sur France, à 3.66 à 3 65 le premier et 3.62 1/2 le second.

Le change américain a été languissant et a tend à la baisse. Les banques ont tiré sur New-York au pair à 1/8 d'escompte — la plus souvent à 1/8 — mais n'ont eu à répondre qu'à une de faible demande. Les ventes de change désormaires sont: $25,000, sur New York, à vu à 1/2 d'escompte; $20000 à 3/4, et $27,000 (50$ 3000, 7000, 15,000 et 65,000) à 1/4.

Des les actions, une vente (la seule anjourd'hui) de 50 actions de la banque d'Amérique a eu lieu à 142.—Il ne s'est pas vendu de bons.

Le billet de la ville ont été peu recherchés et plus faciles. On a vendu $4,000 et $10,000 à 34 1/4 escompte, $1,000 à 34 1/2 et $10,000 à 35.—Le courtiers ont acheté les petites sommes à 35 36 d'escompte et vendu à 33 à 34

Aucune vente de billets de l'Etat n'a été annoncée.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 14 septembre 1868

Cette semaine a été marquée par une activité inusitée dans les affaires, et les prix ont subi une hausse considérable. Les ventes ont été considérables, et les arrivages ont été plus nombreux que la demande ne le comportait. Le mouvement a été plus prononcé dans les cotons et les sucres, et les prix ont été poussés à des cours élevés. Les autres articles ont participé à la hausse générale, mais avec moins d'importance. Les affaires ont